

Nouvelle étape dans votre carrière, aspiration à de meilleures conditions de travail ou de rémunération, recherche de conciliation entre vies familiale et professionnelle, reconversion, etc. Bref, vous envisagez de changer de métier.

Une étude de la DARES intitulée "Changer de métier : quelles personnes et quels emplois sont concernés ?" donne des informations sur les domaines professionnels où les changements sont fréquents et ceux qui sont plus stables. En fonction de vos envies, vous pouvez, soit les cibler, soit les éviter.

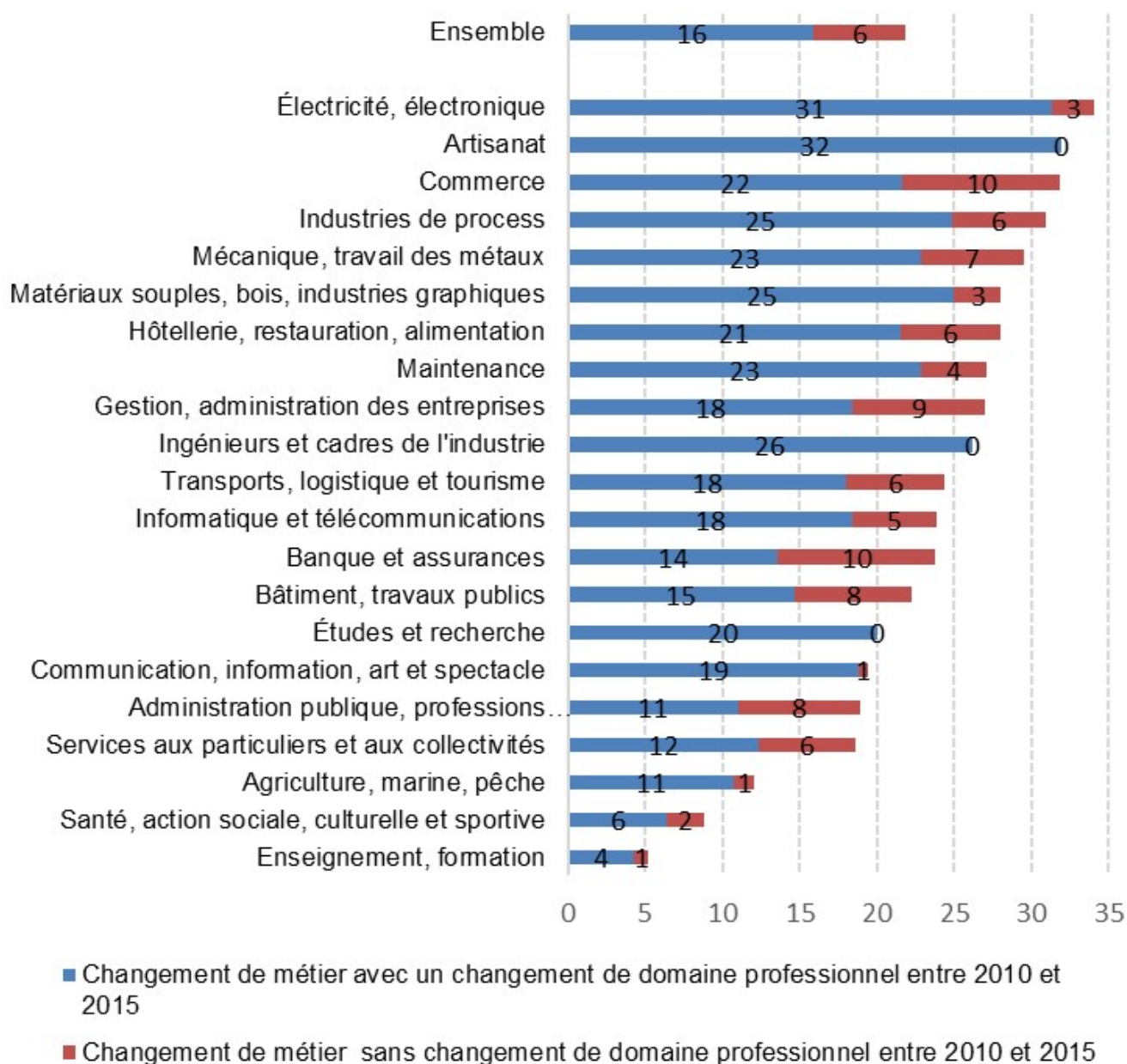
Des domaines professionnels mobiles, d'autres plus stables

Par exemple, dans **l'électricité-électronique et l'artisanat**, au moins trois personnes sur dix travaillant dans ces deux domaines en 2010 avaient changé de métier et de domaine professionnel en 2015. 22% des personnes travaillant dans le **commerce** en 2010 avaient également quitté ce domaine en 2015. **Les industries de process, la mécanique, le bois et les industries graphiques** sont d'autres domaines qui font état d'une forte mobilité.

À l'opposé, les **changements de métier sont les plus rares dans les domaines de l'éducation et de la formation** (5% des cas), **de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive** (9%).

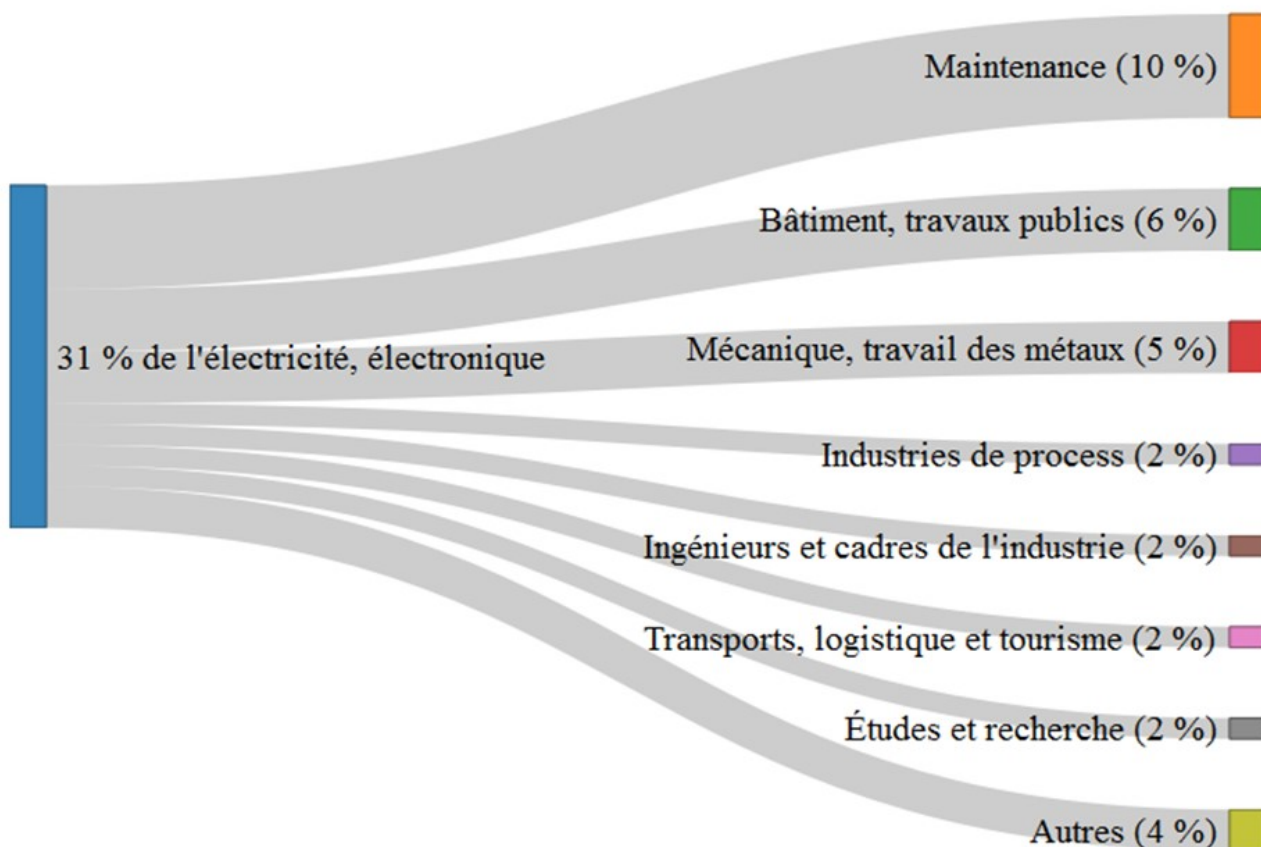
Dans le domaine de l'agriculture, de la marine et de la pêche, le changement de métier est relativement rare (12%). C'est aussi vrai pour les coiffeurs, esthéticiens, où les mobilités sont faibles (9% de changements de métier).

Changement de métier et de domaine professionnel en 2015, selon le domaine professionnel de l'emploi en 2010, en %



Quelles sont les transitions les plus fréquentes d'un métier à l'autre ?

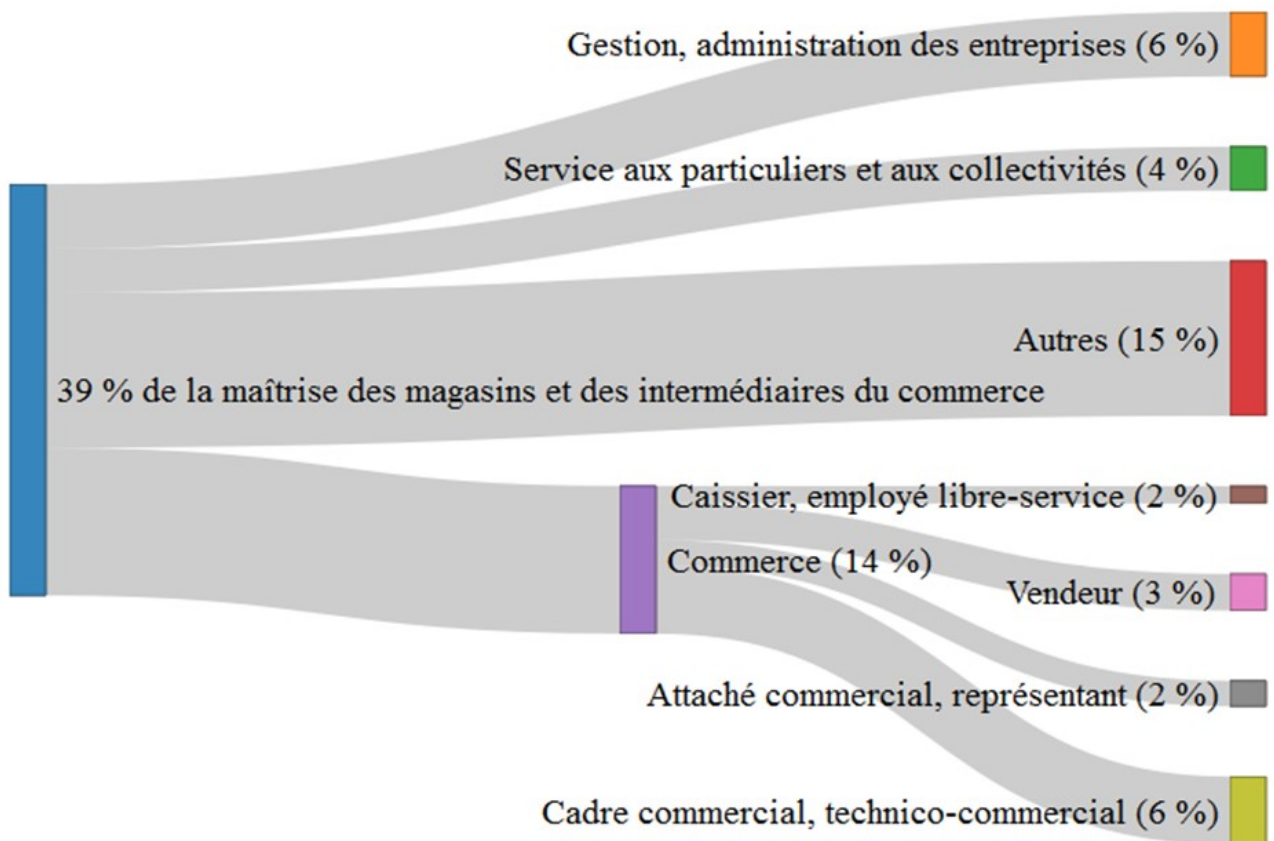
Les compétences requises dans **l'électricité et l'électronique** sont facilement transférables et utiles dans de nombreux autres métiers (câblage, contrôle...). Ce domaine se distingue donc également par la diversité des transitions :



Lecture : 31 % des personnes qui travaillaient dans le domaine de l'électricité et de l'électronique en 2010 ont changé de domaine professionnel en 2015 ; 10 % ont rejoint le domaine de la maintenance cinq ans plus tard.

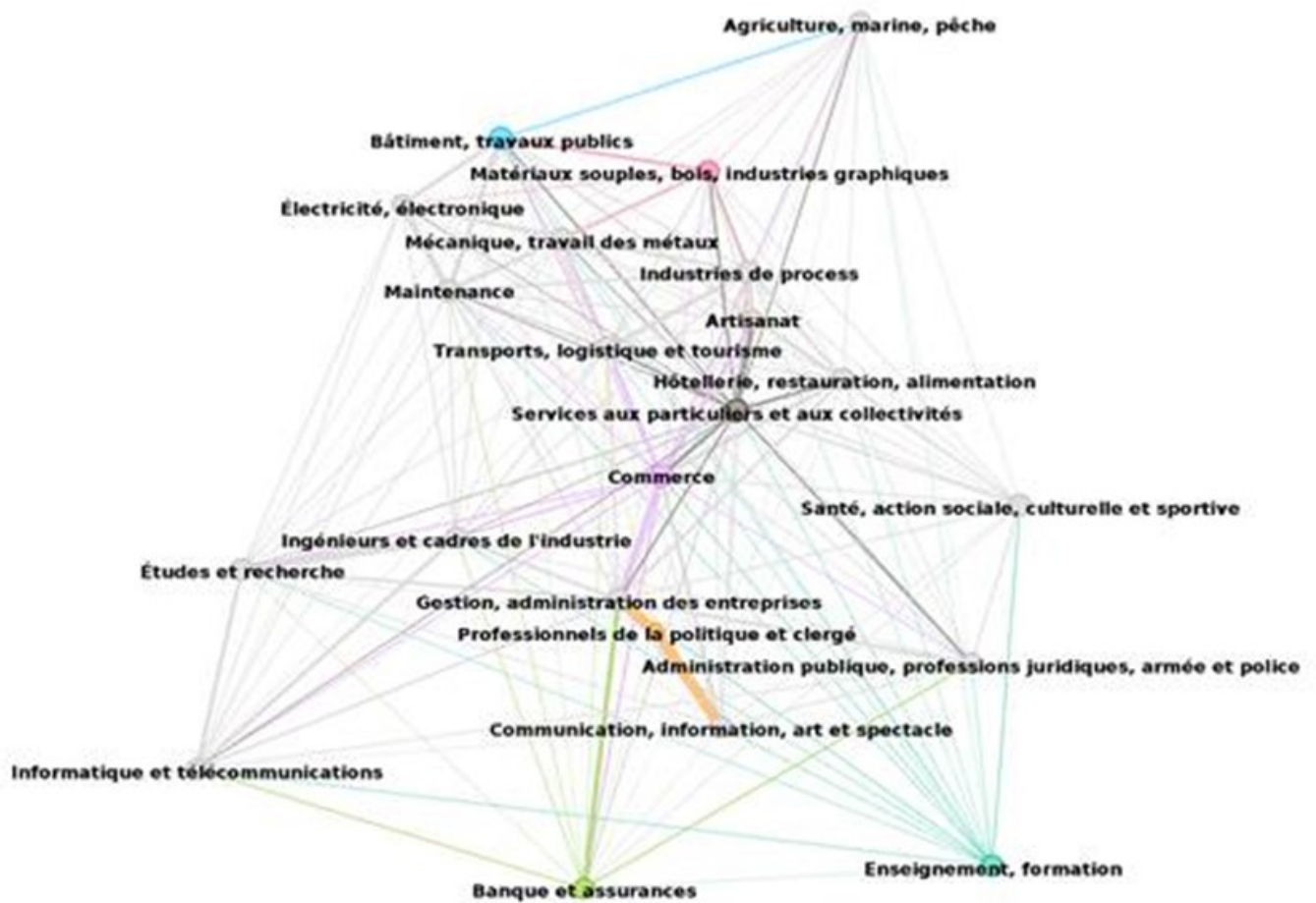
Côté **artisanat**, les départs se réalisent au profit des services aux particuliers et aux collectivités (6%), du commerce (6%) et des industries de process (5%).

Dans le commerce, parmi les personnes qui exerçaient les métiers de maîtrise des magasins et d'intermédiaires du commerce, 6% sont parties dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises cinq ans plus tard, 6% sont cadre commercial ou technico-commercial :



Lecture : 39 % des personnes qui exerçaient les métiers de maîtrise des magasins et d'intermédiaires du commerce en 2010, ont changé de métier en 2015, 6 % sont parties dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises cinq ans plus tard.

De manière globale, le schéma ci-dessous reprend les proximités et donc les **transitions professionnelles constatés entre les différents domaines** :



+ d'infos :

Ce texte est une synthèse d'une étude de la DARES "[Changer de métier : quelles personnes et quels emplois sont concernés ?](#)", publiée en novembre 2018.

- [Métiers](#)

18 Mai
